

En démocratie, la vérité et la prise de décision appartiennent-elles aux experts ?

Utiliser les connaissances de plus en plus pointues dans les différents domaines -voire l'intelligence artificielle- pour gouverner, peut paraître positif pour l'épanouissement des citoyens. Mettre la raison et le savoir scientifique au service de l'organisation politique était l'idéal de la philosophie des Lumières au 18^{ème} siècle. Mais un gouvernement d'experts, guidé par ces connaissances "scientifiques", donc objectives et neutres, est-il compatible avec la démocratie (gouvernement du peuple par lui-même)? L'application technique de ces savoirs ne se fait-elle pas au détriment du choix politique et en particulier du choix des citoyens?

Les pouvoirs en France sont répartis. Ce sont les politiques qui décident, mais qui ont recours aux experts, face à la complexité des problèmes à résoudre: économie, mondialisation, environnement, terrorisme, migration etc. Les politiques et les experts ont un devoir d'explication envers les citoyens, mais est-ce la seule expertise qui doit déterminer finalement l'organisation de la société ? Ne faut-il pas remettre l'expertise -le savoir des "spécialistes" sur une question- à sa juste place? Quelle est la responsabilité des experts? Car ce sont les politiques qui prennent les décisions (le président de la République contre un général par exemple). Qu'en est-il des scandales sanitaires, des vaccins, des subprimes et de la crise financière, de la climatologie et des climatologues sceptiques etc.? Il y a une crise de confiance de la population envers les experts, dont on ne croit plus que les savoirs soient neutres, ni même assurés. Les experts semblent avoir une connivence avec les entreprises (ex. affirmation de la non dangerosité de certains produits comme les pesticides), avec les enjeux financiers (lobbies), avec le pouvoir, qui fait jouer la "complexité "des questions au détriment du choix des citoyens, jugés non compétents. Ces connivences créent une opacité des expertises, non indépendantes (qui les paie?) et confrontées aux conflits d'intérêts. Qu'en est-il alors de notre démocratie? Certes, un moindre mal face aux dictatures; mais est-ce une réponse suffisante? Les décisions politiques ne sont-elles pas prises finalement par les groupes financièrement les plus puissants? Et ce, quelque soit la bonne volonté des hommes politiques essayant d'améliorer la vie quotidienne des citoyens?

Supposons des hommes politiques honnêtes et bienveillants, et des experts indépendants, objectifs, neutres. Peut-on admettre que la meilleure décision politique est à trouver du côté des experts, c'est-à-dire de "ceux qui savent" mieux que les citoyens et avant eux? Exemple de la réforme de la SNCF: la ministre, "experte", est-elle juste chargée d'appliquer ce qui est apparu comme la meilleure et la seule réforme possible? Ou la démocratie ne se fonde-t-elle pas sur la négociation, la réduction des contradictions, la recherche de compromis? Considérer qu'il n'y a qu'une seule bonne façon de faire les choses (pensée unique) apparaît comme lié au libéralisme total. Toutefois, le citoyen doit aussi faire confiance au politique qui a été élu, en même temps que le politique doit lui faire comprendre comment les choses fonctionnent.

Exemple: le politique devra autoriser ou non la circulation des voitures autonomes, qui ont déjà provoqué la mort accidentelle d'une personne. L'expert saura-t-il dire quand ces voitures seront totalement sûres? Le citoyen souhaitera-t-il leur utilisation? Le vote permettra aux citoyens d'élire tel ou tel homme politique selon le projet qu'il prévoit de mettre en oeuvre.

Référence est faite au livre "Super intelligence", publié aux éditions Dunod sur la question de l'intelligence artificielle, à laquelle les experts travaillant sur ce sujet sont favorables. Certains autres experts toutefois restent plus réservés quant à son développement. Comment discuter sur ce

sujet et prendre position alors que personne ne sait ce qu'il en sera dans 10 ans et plus, que le fonctionnement du cerveau humain n'est pas même encore totalement connu? Cette intelligence pourra-t-elle être consciente d'elle-même? L'esprit humain pourra-t-il la contrôler? L'expert a tendance à promouvoir le domaine dont il est spécialiste; son avis de plus peut être biaisé par une idéologie -le transhumanisme en ce qui concerne l'expert de la "super intelligence"- bien qu'il proclame son objectivité. Cet expert écrit clairement qu'il veut remplacer l'homme par la machine, prônant un modèle technologique de l'humanité. Les politiques, les députés, sont-ils en mesure de prendre "les bonnes décisions"? En possession des dossiers d'experts, disposent-ils toutefois de tous les avis possibles? Se donne-t-on des contraintes éthiques, morales ou cherche-t-on dans tous les sens possibles, comme le font les chinois par exemple? Comment contrôler d'éventuelles fausses informations sur ces sujets techniques pointus? Tout peut être dit face à ceux qui ne savent pas, qui ne maîtrisent pas ces sujets. Les experts doivent-ils déterminer la décision politique? Non pas seulement car les citoyens doivent réfléchir et débattre tous ensemble.

Toutefois la technologie -et donc le pouvoir des experts- ne nous sont-ils pas imposés dans notre société, sans choix des citoyens? Exemple: nécessité pour la vie quotidienne d'utiliser ordinateurs et portables, de se doter de telle application... ; question de l'utilisation des données sur Face book etc. Cependant, est-ce bien propre à la technologie? Les égyptiens avaient-ils un pouvoir face à Toutankhamon?

Nous n'aurions donc pas le choix. Certes, il est possible de refuser d'utiliser telle ou telle technologie (portable, cartes, internet...) mais certains choix imposent alors de sortir du "circuit"; la possibilité de choisir est donc illusoire; nous serions comme absorbés par les spécialistes.

Il faut cependant distinguer les experts attachés à des entreprises, et ceux qui communiquent et qui influencent les comportements des individus dans la société. Un politique, par ex. un maire, peut se considérer comme expert pour interdire ou autoriser tel dispositif dans sa commune (ex. dos d'ânes pour ralentir les voitures et passage de chevaux). Mais les expertises ne sont pas toujours concordantes (par exemple sur la nocivité du lait pour les humains; les femmes asiatiques ne seraient pas atteintes d'ostéoporose car elles ne consomment pas de lait; les produits solaires comporteraient des nanoparticules nocives, ce que nient les laboratoires. ..). A chaque citoyen de réfléchir et de se construire une opinion, avec ou sans l'avis des experts, ou en ayant recours à des contre expertises. Mais il n'est pas -ou n'est plus- accessible à tous de réfléchir, lorsqu'on est pris dans un contexte difficile, privé de la disponibilité d'esprit nécessaire.

L' "expert" est celui qui est "au-dessus"des autres dans sa profession (ex. un cardiologue, un expert comptable, un expert en justice...). Suffit-il d'être expert pour bien rendre la justice ? Celle-ci, en cour d'assises est rendue "au nom du peuple", d'où la présence des jurés. Peut-on les supprimer pour accélérer les procédures par ex. et se limiter aux décisions des magistrats? Certes est-il utile d'accéder aux expertises mentale, psychologique, psychiatrique...d'un accusé, et les jurés ont-ils besoin d'un éclairage; mais c'est à eux que revient la décision, qui relève d'une réflexion et d'un choix populaires, et non pas seulement d'une conclusion technocratique.

Les choix des citoyens lorsqu'ils votent ou acceptent certaines pratiques sociales (métro sans conducteur, ubérisation, système de vente d'Amazon...) répondent finalement à la question: quelle société voulons-nous? Un élu (n'ayant peut-être que 30% des voix), exerce-t-il seul légitimement le pouvoir, ou bien la légitimité de la décision appartient-elle aussi aux citoyens disposant du droit de s'exprimer, de débattre publiquement voire de s'opposer à un projet par des manifestations?

Beaucoup de lois ou projets, lors de la 5 ième République, n'ont pas été adoptés car les citoyens ne les acceptaient pas (ex. la loi Devaquet, l'aéroport de Notre-Dame des Landes...). La contestation du pouvoir, y compris de celui qu'exercent les experts, est donc possible.

La mécanisation du travail, le chômage qu'elle entraîne, les nouvelles technologies, engendrent des systèmes qui "broient les humains". Subissons-nous cette société technologique -en même temps que nous profitons - ou ne crée-t-elle pas aussi des réactions, des forces d'opposition, qui obligent à

se remettre en question et à s'orienter vers de nouveaux choix? (Ex. des commerçants confrontés à la concurrence d'Amazon...). Apparaît une exigence de retour de l'humain, de l'artisan, expert dans son métier, des artistes qui se produisent davantage sur les scènes locales, d'une multitude d'actions menées par des associations; exigence écologique d'adopter d'autres comportements plus respectueux de la nature et de l'environnement, création de nouveaux modes de vie.

Deux systèmes coexistent: celui qui produit la technologie mondiale (Amazon...) et les circuits solidaires, locaux, bio... Nous sommes dans une époque transitoire et nos enfants devront faire des efforts de création; car la technologie n'est pas responsable de l'inhumanité de nos sociétés, mais bien les choix des citoyens. Condorcet le disait déjà au 18ième siècle: il est possible d'instruire tout un peuple de ce qu'il doit savoir et des méthodes à utiliser pour ne pas dépendre aveuglement de ceux qui prennent les décisions, qui sont chargés des affaires, ou de la défense de leur droits (Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain). L'exercice de la raison doit permettre d'assurer la liberté de choix du citoyen. Certes, il faut faire confiance aux experts, nécessaires à l'organisation et au bon fonctionnement de la société, mais non pas sans explication ni esprit critique. La mise en débat des expertises et des contre expertises est un outil démocratique car les savoirs des citoyens peuvent ouvrir de nouvelles possibilités, la raison ne se limitant pas à la rationalité scientifique et technologique. Ni le discours du savoir ni la légitimité du pouvoir de décision ne doivent être laissés exclusivement à ceux qui gouvernent, d'où l'exigence de la diffusion de l'information et de la prise de parole des citoyens dans les débats démocratiques.